

6.13 Annexe 13 : CC Rumilly Terre de Savoie

6.13.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Rumilly	CC Rumilly Terre de Savoie	Semi-enterrés Hyper centre	16 décembre
		Commune centre/pavillonnaire	16 décembre
		Communes rurales/ hameaux/ péri-urbain	16 décembre

3 échantillons ont été réalisés. Il n'y a pas eu de modifications par rapport à la campagne précédente.

6.13.2 Résultats de la campagne d'Automne 2022

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne	
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	0,9%	2,4%	5,37	4,22 CC Pays de Gex	16,46 Haut Bugey Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	0,7%				
	Emballages métaux ferreux	0,5%				
	Emballages aluminium	0,3%				
Fibreux	Journaux, magazines et revues	0,5%	8,6%	19,15	8,49 CC Pays de Gex	29,75 Haut Bugey Agglomération
	Imprimés publicitaires	1,7%				
	Papiers bureautiques	0,5%				
	Emballages cartons plats	2,8%				
	Emballages cartons ondulés	2,7%				
	Composites ELA (Tétrapack)	0,3%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	4,5%	4,5%	10,07	5,92 CC Pays Rochois	15,42 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	16,0%	39,1%	86,87	40,94 CC Usse et Rhône	90,15 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	14,0%				
	Éléments fins	9,1%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,1%	4,4%	9,88	3,97 CC Vallée Verte	15,13 CC Usse et Rhône
	Câbles électriques	0,6%				
	Textiles	3,8%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,0%				
OM résiduelles « vraies »	Produits alimentaires non consommés	9,7%	40,8%	90,62	82,93 CC Vallée Verte	139,05 Annemasse Agglomération
	Autres putrescibles	4,1%				
	Emballages papier	0,8%				
	Autres papiers	1,6%				
	Autres cartons	0,6%				
	Autres emballages composites	1,5%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	1,5%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	4,4%				
	Sac poubelle + films des professionnels	2,8%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	4,5%				

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	2,6%			
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%			
	Autres plastiques	2,2%			
	Emballages combustibles	0,0%			
	Combustibles non classés	2,1%			
	Autres déchets en verre	0,4%			
	Autres métaux ferreux	0,0%			
	Autres métaux	0,9%			
	Emballages incombustibles	0,0%			
	Incombustibles non classés	1,2%			
	TOTAL	100,0%	100,0%	221,95	

Tableau 56: Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie en fonction des consignes de tri / guide SIVALOR (dernière campagne)

La majorité des OMR de la CCRTS sont représentés par les OMR « vraies » (40,8%) et les déchets compostables (39,1%). Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire) » (4,5%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène » (0,0%) représentent un gisement pour l'extension des consignes de tri de 10 kg/an/hab.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non fibreux et collecte du verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est des déchets pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Pays de Gex	4,22	Pays Bellegardien	14,60	Pays Rochois	5,92
Rumilly Terre de Savoie	5,37	Vallée Verte	13,06	Pays de Gex	6,01
Pays Bellegardien	6,01	Pays de Gex	8,49	Pays Bellegardien	7,51
Usses et Rhône	8,46	Pays Rochois	22,57	Usses et Rhône	7,89
Genevois	9,93	Arve et Salève	16,70	Vallée Verte	8,68
Arve et Salève	10,25	Usses et Rhône	18,05	Rumilly Terre de Savoie	10,07
Vallée Verte	11,48	Annemasse Agglomération	20,97	Haut-Bugey Agglomération	10,12
Annemasse Agglomération	11,48	Genevois	17,13	Genevois	14,62
Pays Rochois	15,52	Rumilly Terre de Savoie	19,15	Arve et Salève	15,33
Haut-Bugey Agglomération	16,46	Haut-Bugey Agglomération	29,75	Annemasse Agglomération	15,42

Tableau 57 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Rumilly se classe :

- 2^{ème} sur le non-fibreux
- Comme lors de la campagne précédente, 9^{ème} sur le fibreux avec un gisement potentiel de 1,3 fois supérieur à la CC du Pays Bellegardien classée première sur ce flux,
- 6^e sur le verre, soit un gisement 1,7 fois supérieur à celui de la CC Pays Rochois classée première.

6.13.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3)).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Cependant la CC Rumilly ayant récemment intégré le SIVALOR, les analyses suivantes se porteront sur la totalité des 15 échantillons des 5 campagnes réalisées. Il n'y a pas de résultats pour le Printemps 2020 pour cette Collectivité.

6.13.3.1 Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

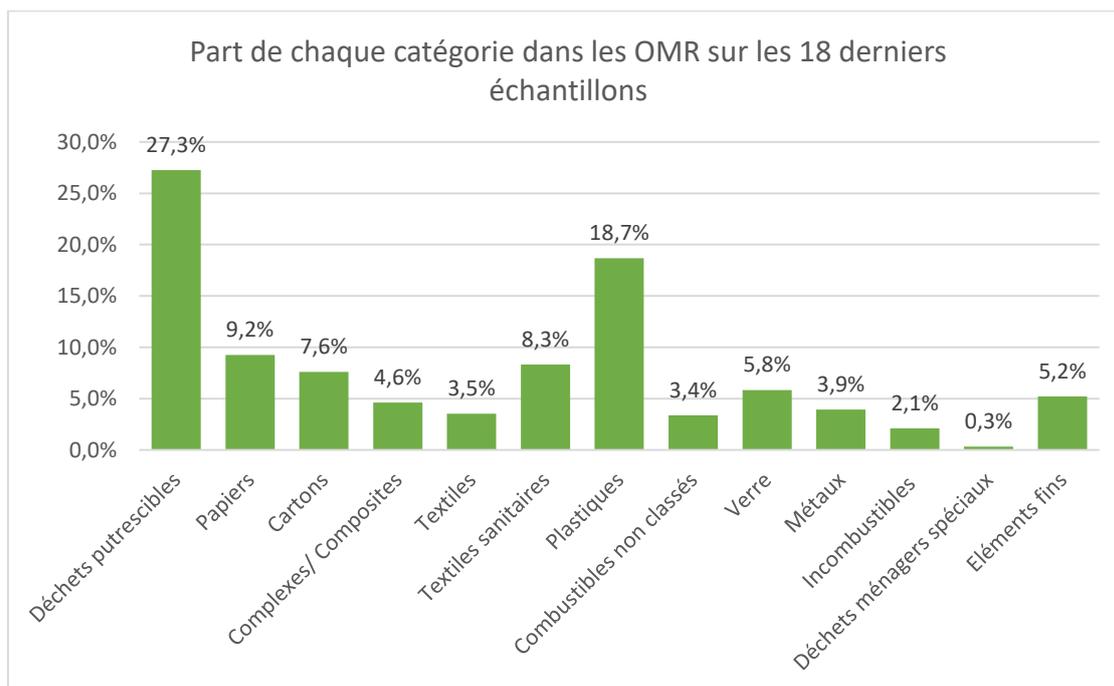


Tableau 58: Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie

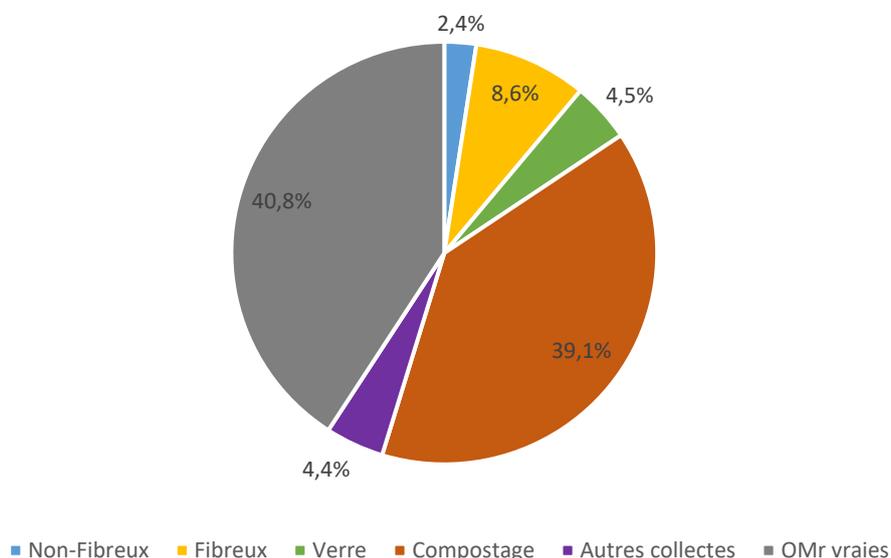
Les OMR du Canton de Rumilly sont majoritairement composées de déchets putrescibles (27,3 %), de plastiques (18,7%), ainsi que de textiles sanitaires (8,3%). Les proportions de papier et de cartons sont aussi importantes : respectivement 9,2% et 7,6%.

6.13.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (fibreuse, non-fibreuse, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » représente plus de la moitié des OMr.

% Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie (18 éch.)



Graphique 55: Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie

Sur le territoire de la CC Rumilly Terre de Savoie **31,7 % des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri et 23,2% pourraient faire l'objet d'une valorisation, soit un total de 122 kg/an/hab** en tenant compte des déchets pouvant être traités par compostage.

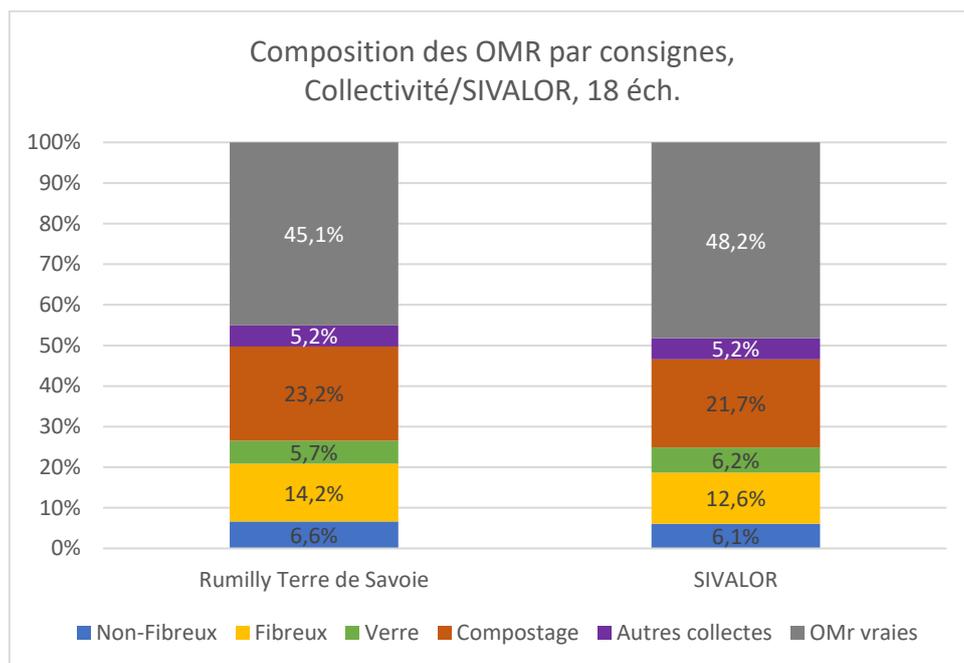


Tableau 59 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Rumilly avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR

Le fibreux est le flux qui présente le plus d'écart avec la moyenne du SIVALOR : +1,6% pour la CCRTS.
 Pour les autres flux, les écarts sont de moins de 1,5%.

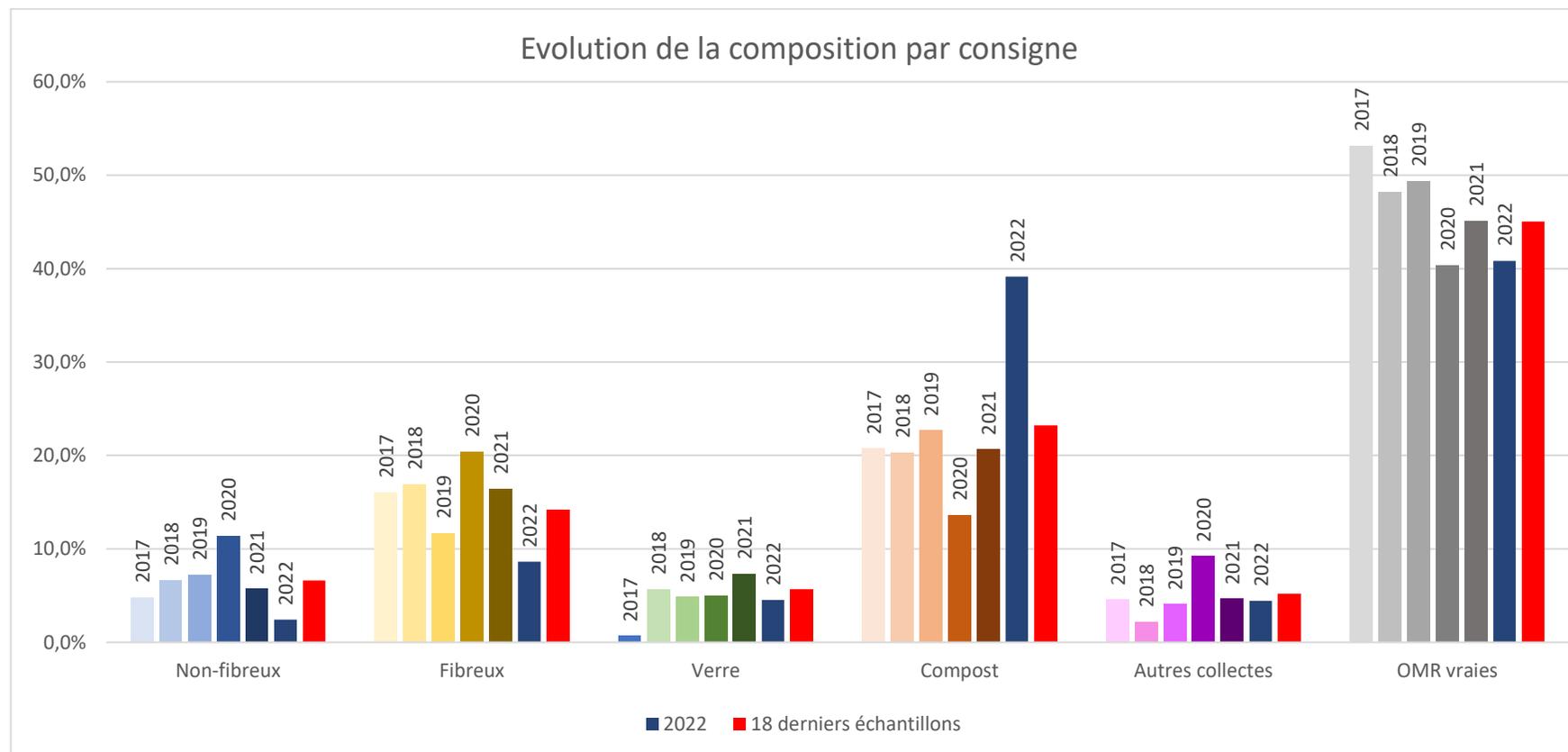
6.13.4 Evolution des résultats sur le territoire de la CC Rumilly Terre de Savoie

	MODECOM national 2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	27,3%	23,6%	29,2%	14,3%	23,5%	43,8%	27,3%	26,9%
Papiers	8,6%	11,5%	7,9%	12,0%	11,3%	5,1%	9,2%	8,4%
Cartons	6,4%	7,5%	6,2%	10,0%	8,5%	6,1%	7,6%	6,7%
Composites/complexes	2,3%	2,5%	4,1%	8,5%	4,3%	2,5%	4,6%	4,3%
Textiles	3,0%	1,9%	2,8%	5,4%	3,2%	3,8%	3,5%	3,9%
Textiles sanitaires	13,9%	12,5%	11,6%	5,7%	7,5%	5,9%	8,3%	8,1%
Plastiques	14,6%	18,9%	16,5%	24,8%	20,3%	13,8%	18,7%	19,3%
Combustibles non classés	4,6%	2,6%	4,0%	4,1%	3,0%	2,1%	3,4%	4,1%
Verre	5,2%	6,0%	4,9%	5,0%	7,6%	4,9%	5,8%	6,7%
Métaux	3,4%	3,6%	5,5%	5,5%	2,7%	1,6%	3,9%	3,1%
Incombustibles non classés	1,9%	5,6%	2,5%	1,3%	2,5%	1,2%	2,1%	2,9%
Déchets ménagers spéciaux	0,6%	0,2%	0,1%	0,1%	0,9%	0,0%	0,3%	0,4%
Éléments fins	8,1%	3,6%	4,8%	3,2%	4,6%	9,1%	5,2%	5,4%

Tableau 60: Evolution de la composition des OMR de la CC Rumilly par catégories

En 2020, les déchets putrescibles ont connu une forte diminution et les plastiques et les composites une forte augmentation sortant de la fourchette de valeurs des années précédentes. En 2021, les valeurs concernant ces 3 flux sont redevenues plus proches que celles des années précédant 2020. Les tendances s'inversent en 2022 : les déchets putrescibles connaissent un pic (+20,3 points par rapport à l'année précédente) et les plastiques et composites diminuent.

La part de verre se stabilise en 2022 pour retrouver une valeur proche de celle du MODECOM 2017.



On constate que les parts de non-fibreux, d'autres collectes et de fibreux sont en baisse.

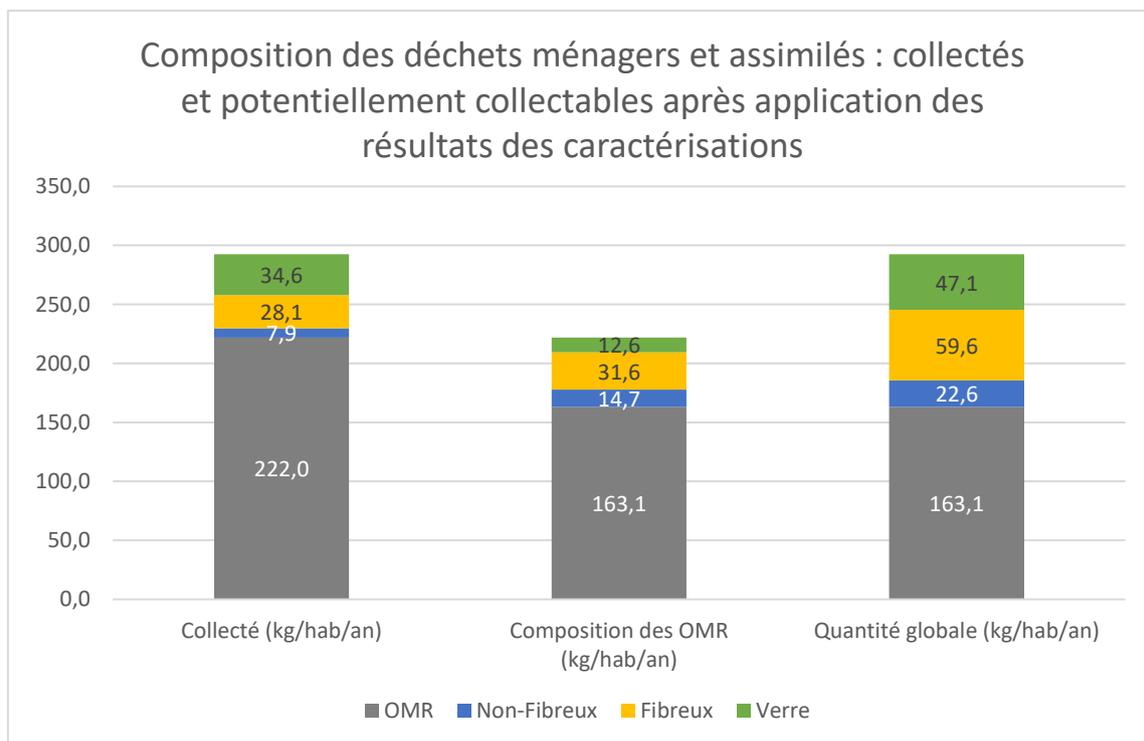
La part de déchets compostables connaît un pic avec l'atteinte de la valeur maximale de 39,1%.

6.13.5 Impact la composition des OMR d'une amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

6.13.5.1 Analyse du report des gisements de tri

58,8 kg par an et par habitant peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 65 % des déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 53 % des déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 27 % des déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

Sur la base des caractérisations réalisées lors de ces 6 dernières campagnes, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, en moyenne pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

6.13.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	Moyenne 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	11,8%	26,1
	Déchets de jardin	6,3%	13,9
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	8,5%	19,0
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	3,2%	7,2
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,5%	3,3
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,3%	0,7
Total		31,6%	70,2

Tableau 61: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Rumilly Terre de Savoie

En synthèse, sur le territoire de la CCRTS, les gisements de déchets qui pourraient, à minima, être visés par un programme de prévention représentent près d'un tiers des déchets actuellement envoyés en incinération, soit près de 70 kg / an / habitant (contre 72 kg dans le précédent rapport).

- Le gaspillage alimentaire représente 19 kg par an et par habitant ;
- Les imprimés publicitaires représentent encore 7kg par an et par habitant présents dans les OMr.